

La CNIL veut renforcer la protection des données personnelles dans les applications



© 2022 Les Echos Publishing

Lorsque les internautes utilisent des services internet, notamment à travers des applications mobiles, ils sont souvent mal informés sur les données personnelles auxquels accèdent ces services. Comme le smartphone est devenu le premier vecteur d'accès au numérique, avec une offre toujours plus importante d'applications, la CNIL prépare un plan d'action pour protéger spécifiquement la vie privée des utilisateurs d'applications mobiles, où le traitement des données peut encore être opaque, et clarifier la loi.

Des contrôles ciblés pour vérifier

Elle travaille notamment à la publication de recommandations à l'intention des « développeurs, des fournisseurs de systèmes d'exploitation, des gestionnaires d'app stores et des éditeurs de SDK ». Ces professionnels ainsi que les citoyens, seront accompagnés à travers des guides et des recommandations. La CNIL pourra effectuer des contrôles ciblés pour vérifier que ces dernières sont respectées par les entreprises, et engager des actions répressives contre celles qui ne les suivraient pas. Ces recommandations concernant la collecte des données

devraient être publiées en 2023.

© 2022 Les Echos Publishing